



Cgt EDUC'ACTION  
4 PLACE ST FRANÇOIS  
06300 NICE

FÉDÉRATION DE  
L'ÉDUCATION, DE  
LA RECHERCHE ET  
DE LA CULTURE

**31 janvier :**

**Réunions des personnels dans les écoles, collèges et lycées**

**2 février :**

**Grève unitaire dans la Fonction Publique et dans l'Education**

19 janvier 2006

### **L'emploi sinistré**

#### **→ CARTE SCOLAIRE 2006 : L'HÉCATOMBE**

##### **» Second degré :**

- moins 2083 emplois statutaires
- moins 2600 supports contractuels pour 30 000 élèves en moins, soit une diminution de 6 élèves par établissement.

**» Premier degré :** plus 694 emplois pour 34 000 élèves supplémentaires.

##### **Conséquences :** nombreuses mesures de carte scolaire

- 636 postes à Lille dans le second degré, 372 postes à Nancy dont 98 dans le premier degré...

**Au total ce sont, en 4 ans, près de 80 000 emplois d'encadrement éducatif qui auront été liquidés !**

#### **→ CONCOURS : UNE GRANDE BRADERIE...**

qui hypothèque l'avenir des étudiants et des personnels précaires ainsi que celui du système éducatif.

Baisse généralisée des recrutements : EPS, CPE, COP (- 50 %), PLP LHG (- 40 %), Génie électrique, industriel et mécanique, aucun recrutement depuis 2 ans

- moins 5500 places à l'externe (1500 dans le premier degré, 4000 dans le second)
- moins 800 à l'interne.

#### **→ PRÉCARITÉ OU CHÔMAGE**

15 000 collègues non titulaires licenciés depuis septembre 2005 et une précarisation accrue : vacations, emplois de vie scolaire, contrats aidés « Villepin ».

Des personnels précaires sans droits, sans formation, sans perspectives de carrière...

**Cette situation contribue à affaiblir nos statuts, nos droits et nos missions.**

### **Service public d'éducation :**

#### **où est « l'égalité des chances » ?**

- Attaques contre l'école maternelle, baisse continue de la scolarisation des 2 ans, démantèlement de l'enseignement adapté, classes surchargées.
- Remise en cause de la scolarité commune au collège, orientation par défaut, notamment au travers de l'apprentissage à 14 ans.
- Lycées professionnels assimilés à une voie de remédiation voire de relégation.
- Stigmatisation des enfants rencontrant des difficultés scolaires et de leur famille.
- Mise en concurrence de la formation professionnelle publique/privée, initiale/apprentissage.
- Dénaturation du service public d'orientation et des missions de vie scolaire.

#### **Au bout du compte une vision étriquée et réactionnaire de l'Ecole.**

Villepin et De Robien jouent les apprentis sorciers en lançant dans l'urgence des réformes censées répondre au contexte social de novembre 2005.

- **Projet de loi « sur l'égalité des chances »** réduit à
  - l'apprentissage à 14 ans, inefficace et inadapté aux besoins des jeunes et du pays,
  - la pénalisation des familles,
  - la répression d'enfants perçus comme pré-délinquants.
- **Eclatement du dispositif ZEP** par
  - redéploiement des moyens en direction de 220 établissements dits « ambition réussite » (1000 emplois d'enseignants financés par la suppression d'une demi « heure affectée » en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>),
  - incitation au contournement de la carte scolaire des lycées pour les meilleurs élèves renforçant encore la ghettoïsation.

### **Haro sur les personnels :**

- Allongement et intensification du temps de travail (remplacements imposés dans le 2<sup>nd</sup> degré, journée de « solidarité » pour tous).
- Blocage des salaires.
- Prélèvements sociaux supplémentaires (régime additionnel de retraite).
- Individualisation de la carrière et généralisation du « mérite » par la déconcentration de la hors-classe.
- Réduction du droit à mutation.
- Polyvalence accrue dans le 1<sup>er</sup> degré, projet de bivalence dans le 2<sup>nd</sup>.
- De moins en moins d'espace pour le travail d'équipe et les pratiques pédagogiques innovantes.
- Développement d'une culture de « l'obligation de résultats » - mais en diminuant les moyens d'enseignement ! -mettant en concurrence personnels et établissements.

**Ainsi, l'Education serait davantage un coût à réduire qu'un investissement créateur de citoyenneté, de lien social et de développement économique.**



## L'enjeu salarial

### La dégradation du pouvoir d'achat s'est accélérée encore en 2005 :

- coût du logement, des carburants...
- dépenses de protection sociale accrue (déremboursement, prélèvements supplémentaires pour la retraite).

### Des salaires à moindre coût, des salariés déqualifiés :

Pour répondre à l'élévation des niveaux de qualifications, les salaires auraient dû être revalorisés. C'est l'inverse qui s'est produit.

Parallèlement les profits patronaux alimentent uniquement les dividendes des actionnaires (+ 36,4 % en 2005 ) au détriment de l'emploi.

**La question salariale est un enjeu collectif majeur en termes d'emplois, de choix de société, d'éducation qualifiante pour tous. C'est le cas dans la fonction publique où le ministre refuse tout rattrapage salarial et se borne à l'octroi de 0,5 % du point d'indice en 2006 pour une inflation prévue de 1,8 %.**



## Ensemble le 31 janvier et le 2 février, imposons :

- **POUR NOS SALAIRES** : l'ouverture de réelles négociations, le rattrapage des pertes antérieures, une augmentation collective des salaires qui respecte pouvoir d'achat, déroulement de carrière et reconnaissance de qualification, une transparence des critères de rémunération, l'égalité Homme/Femme.
- **L'ARRÊT DES LICENCIEMENTS ET LA TITULARISATION DES PERSONNELS PRÉCAIRES.**
- **UNE RE-PROGRAMMATION DES POSTES AUX CONCOURS et des créations d'emplois à la hauteur des besoins d'un service public de qualité.**
- **D'AUTRES CHOIX EN MATIÈRE D'ÉDUCATION** pour une école qui favorise la réussite de tous en faisant que les conditions sociales ne soient plus pour personne un obstacle à l'acquisition d'une qualification et à la poursuite d'études.
- **L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL et de nos droits statutaires.**

Faites-nous part de vos initiatives : [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr)



Tract 19.01.2006

A adresser à Sden-Cgt 4 Place Saint François 06300 NICE

Mail: [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr)

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, Melle, M.)..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Ville.....

Tél..... e-mail.....

Grade ou coprs..... Discipline: .....

Etablissement.....

Code postal ..... Ville.....